

# Mars 2010

## Sommaire

- Page 2 : Formation des professeurs stagiaires à la rentrée 2010
- Pages I à IV : Encart spécial retraite
- Page 3: Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant
- Page 4: Agenda/Contacts



Mathieu  
Do Duc

# Formation des professeurs stagiaires à la rentrée 2010

## Communiqué de presse UNSEN Cgt Educ'Action - Formation des professeurs stagiaires, rentrée 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE UNSEN Cgt Educ'Action 263 rue de Paris (Case 549) 93515 MONTREUIL CEDEX

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Formation des professeurs stagiaires à la rentrée 2010

La CGT Educ'action vient d'être reçue par le ministère de l'Éducation nationale au sujet de l'affectation des professeurs stagiaires à la rentrée 2010. Elle a rappelé à nouveau son opposition sur les conditions de la masterisation de la formation des maîtres.

La rencontre avait pour but d'avoir un échange sur l'année de formation des lauréats des concours 2010 avant la parution d'une circulaire ministérielle.

Il ressort des échanges que la réflexion du ministère consisterait à afficher quelques priorités nationales tout en laissant aux recteurs une grande liberté quant à l'application du texte. L'expérience passée de la mise en oeuvre, par les académies, des différentes "réformes" laisse augurer d'un affaiblissement de l'égalité de traitement sur le territoire.

Pour le ministère "compagnonnage" et "terrain" doivent être le centre de gravité de la formation des enseignants.

Le ministère confirme l'affectation des stagiaires dès le début de l'année pour une première période de huit semaines sur des blocs de 12 h à 18 h en responsabilité (à la discrétion des recteurs) avec un accompagnement devant la (ou les) classe(s) par un conseiller pédagogique. Pourtant enseigner est bien un métier qui s'apprend, la seule confrontation avec une classe ne peut servir de méthode pédagogique !

Pour l'instant, la définition des blocs horaires sur lesquels ils seront affectés n'est pas réglée. Le ministère navigue entre deux écueils : le gel de certains postes pour accueillir les stagiaires reviendrait à bloquer le mouvement des titulaires, si les stagiaires ne sont pas affectés sur des postes "réservés", cela risquerait de mettre une partie d'entre-eux en grande difficulté dès leur année de stage (postes partagés, classes "difficiles"...).

Nous avons également demandé qu'une réflexion soit conduite sur les conditions de validation et de titularisation des stagiaires en précisant le rôle des différents intervenants (tuteur, chef d'établissement, inspecteur). La progressivité de cette démarche aurait pour but d'éviter certaines inspections couperets.

Le ministère a renvoyé, sur ce point comme sur d'autres, à des groupes de travail après la publication de la circulaire fin février.

Pour la CGT Educ'action, un cadrage national est plus que jamais nécessaire compte tenu des dérives rectorales.

La charge de travail des stagiaires risque, non seulement d'être préjudiciable à de nombreux collègues débutants, mais aussi de dégrader fortement les conditions d'études des élèves.

Ce projet est inacceptable. Les formations des futurs enseignants comme les conditions d'études des élèves méritent mieux que les économies que veut réaliser le gouvernement

La CGT Educ'action continue de revendiquer deux années en tant que fonctionnaires stagiaires après le concours pour recevoir une vraie formation théorique et pratique.

Montreuil, le 9 février 2010

Mathieu  
Do Duc



# Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant

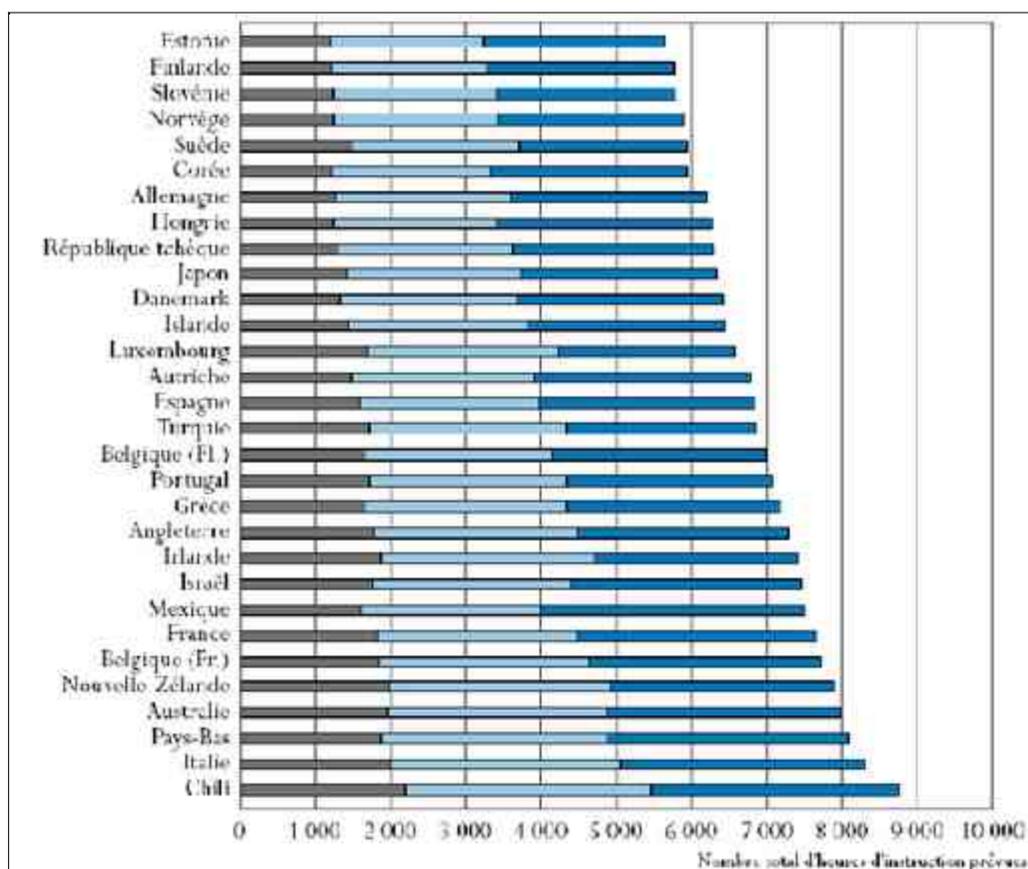
RAPPORT: Au nom d'un groupe de travail de la Commission X (Maternité - Enfance - Adolescence)  
Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant  
Yvan TOUITOU, Pierre BÉGUÉ  
(19 janvier 2010)

## Annexe 1 : Histoire succincte du calendrier scolaire en France

- 3<sup>ème</sup> République : l'écolier est en classe 6 h par jour et 5 jours sur 7. Il a 2 jours vagues hebdomadaires : le jeudi consacré à l'instruction religieuse et le dimanche. Les grandes vacances durent 1 mois et demi auxquelles s'ajoutent une semaine à Pâques et quelques jours fériés dans l'année.
- Fin des années cinquante : l'équilibre entre temps de travail et de repos pour l'élève est souligné par les pouvoirs publics. Une circulaire de 1956 recommande la suppression des devoirs du soir.
- Années soixante : avec la croissance économique et la démocratisation et la massification du tourisme, le calendrier scolaire est moins un enjeu politique et moral, et devient un enjeu économique pour les industriels du tourisme.
- 1969 : arrêt des cours le samedi après-midi. Le temps de présence de l'élève à l'école passe de 30 à 27 h.
- 1972 : le jeudi libre est remplacé par le mercredi.
- 1980 : un rapport du Conseil économique et social souligne que la France est le pays où la durée des grandes vacances est la plus longue avec la journée scolaire la plus chargée. Les études scientifiques soulignent la fatigue des enfants à l'école, en particulier en octobre – novembre et février – mars et la nécessité de vacances de 10 jours au moins à ces périodes pour l'enfant.
- 1986 : la périodicité 7 semaines de travail suivies de 2 semaines de repos est instituée (appelé rythme 7 – 2). Cette périodicité sera en place pendant un an seulement. Les vacances d'été durent 2 mois.
- 2008 : institution de la semaine de quatre jours.

## Annexe 2 : Temps total passé en classe de l'âge de 7 ans à l'âge de 14 ans dans différents pays (2006)

Source : OCDE (2008) : Environnement pédagogique et organisation scolaire



Photos:

Mathieu Do Duc

## Pour plus d'information

Site Cgteduc'action13: <http://cgteducaix.ouvaton.org/>:

Nous contacter: [sdencgt13@wanadoo.fr](mailto:sdencgt13@wanadoo.fr)

[ursden.aixmille@wanadoo.fr](mailto:ursden.aixmille@wanadoo.fr)

☎ 04 91 62 74 30

La Cgt Educ'action premier degré à Port de Bouc:  
[djpcandas@aol.com](mailto:djpcandas@aol.com)

☎ 04 42 40 09 29 ; 06 32 77 65 74

La Cgt Educ'action sur Gardanne :

Aline Fabre : ☎ 06.62.78.99.13

Natacha Bérard : ☎ 06.11.03.01.65

La Cgt Educ'action sur Arles :

Hélène Nicolas : ☎ 06.14.79.20.42

La Cgt Educ'action sur le vaucluse (84) :

Philippe Ferreira ☎ 06.71.06.93.30

La Cgt Educ'action sur les hautes Alpes (05) :

Christelle Garcia Delcourt ☎ 0

[christelle.garciadelcourt@wanadoo.fr](mailto:christelle.garciadelcourt@wanadoo.fr)

N'hésitez pas à nous envoyer des informations, articles sur le premier degré

Je souhaite :

- prendre contact
- me syndiquer

Nom (Mme, Melle, M.).....

Prénom .....

Adresse personnelle .....

Code postal ..... Ville.....

Tél. .... e-mail.....

Corps .....

Codepostal.....

Ville.....

Sden-Cgt 13, Bourse Benoît Frachon, 23 bd Nedelec, 13003  
Marseille - Tél. : 04.91.62.74.30 - fax: 04 91 08 91 42

e-mail : [ursden.aixmille@wanadoo.fr](mailto:ursden.aixmille@wanadoo.fr) - [sdencgt13@wanadoo.fr](mailto:sdencgt13@wanadoo.fr)

site: <http://cgteducaix.ouvaton.org/>

## Permanences à l'IUFM :

BOURSE DU TRAVAIL CGT Aix-Provence

04 42 23 29 76 : tous les mardis de 17h00 à 19h00

SITE CANEBIERE : tous les mardis de 11h30 à 13h00

SITE AIX : les mercredis de 11h45 à 13h30

les jeudis de 12h30 à 14h00

SITE AVIGNON : les premiers jeudis de chaque mois de 11h00 à 13h00

SITE DIGNE : les troisièmes jeudis de chaque mois de 11h00 à 13h00

## Contacts :

AIX

Joël Galiay: [joel.galiay@wanadoo.fr](mailto:joel.galiay@wanadoo.fr)

MARSEILLE:

Emmanuel Arvois: [manu-deux@wanadoo.fr](mailto:manu-deux@wanadoo.fr)

Christian Zariquiegui: [Christianzariquiegui@wanadoo.fr](mailto:Christianzariquiegui@wanadoo.fr)

MARSEILLE, AVIGNON, DIGNE:

Jacques Candas: [djpcandas@aol.com](mailto:djpcandas@aol.com) (premier degré)



Mathieu Do Duc